

Conseil du 15 octobre 2024

Compte rendu et relevé de décisions

Date : 15/10/2024	Heure : 14h00	Lieu : EHESP + Visio
<p><u>Présent.e.s</u> : Jean-Pierre Le Bourhis, Joséphine Deneux, Juliette Daquin, Bleuwenn Lechaux, Delphine Moreau, Frédérique Quidu,</p> <p><u>Participation en visio</u> : Sandy Montanola, Benoit Giry, Béatrice Damian, Alis Sopadzhayan, Thomas Aguilera, Karine Gallopel-Morvan, Tom Chevalier, Béatrice Damian Gaillard, Marion Porcherie,</p> <p><u>Invitée permanent</u> : Breton Karine</p> <p>Invitée : Emmanuelle Leray, Gaëlle Petit, Veni D’Lheyens Otto, Jeanne Toutous, Alicia Jacquot,</p> <p><u>Absent.e.s excusé.e.s</u> : Olivier Grimaud, Patricia Loncle, Thomas Frinault, Christian Le Bart.</p>		
<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rattachement en tant que membres ; ou membres sur contrat.- Renouvellement des associés- Financements : aides à la publication, terrain de recherche doctorant.e.s, aide à la traduction- Discussion sur le principe de nouveaux soutiens- Politique DDRS- Charte des doctorant.e.s et docteur.e.s d'Arènes pour discussion et vote- Informations et questions diverses		

Annexes : document de présentation lors du Conseil

1/ Rattachement en tant que membres ; ou membres sur contrat.

Une précision sur la procédure est nécessaire : les personnels qui sont recrutés sur des postes fléchés Arènes, **n’ont pas un rattachement automatique**. Par ailleurs, il arrive que les personnels recrutés ne souhaitent pas intégrer le labo sur lequel était fléché le poste.

La personne nouvellement recrutée doit, de ce fait, présenter sa candidature en Conseil de laboratoire, pour que sa demande de rattachement soit proposée au vote

3 demandes ont été reçues :

- Alicia Jacquot, MCF, IUT Rennes, Carrières Sociales
- Jeanne Toutous, MCF, IUT Lannion, Infocom
- Fanny Jaffrès, Ingénieur, EHESP

Alicia est en sociologie et recrutée à l’IUT carrière sociale à Beaulieu au 1er septembre avec des axes de recherche plutôt centrés sur

- la question du décrochage scolaire auprès des jeunes ;
- des partenariats aussi entre l’éducation populaire, donc animation plutôt travail social et éducation nationale.
- les personnels non enseignants (accompagnement des personnes en situation de handicap, AED, animateur, animatrice en Ehpad, atsem etc...)

Elle a déposé aujourd’hui un projet ANR CJC (jeune chercheur, jeune chercheuse) sur la question des personnels enseignants, au travers d’un recensement quantitatif et d’une enquête plus qualitative.

Jeanne, docteur Arènes a été recrutée sur un poste en Infocom à l'IUT de Lannion, et souhaite continuer une partie de ses recherches sur

- les écritures numériques et les appropriations par le numérique de grandes catégories de valorisation du patrimoine (patrimoine immatériel)
- en collaborant avec l'axe 2 sur la circulation transnationale des catégories (exemple : comment les grandes catégories de classement, qui sont élaborées par des instances comme l'Unesco, infusent des pratiques au niveau régional)
- la continuité des travaux liées sa thèse qui portait plutôt sur les mobilisations, mouvements sociaux, régionalistes par l'entrée linguistique en Bretagne, qui font également écho aux recherches qui sont menées au sein de l'axe 2

Fanny est actuellement ingénieure de recherche (IR) dans le cadre d'un projet de recherches « Prévenir la survenue de handicap dans la fonction publique hospitalière ». Elle est rattachée au laboratoire Cresppa-LabToP au sein duquel elle a réalisé sa thèse de sociologie. Elle est membre associée d'Arènes depuis 2015.

→ le résultat des votes pour ces 3 demandes de rattachement en tant que membres est favorable

Plusieurs catégories de rattachement sont proposées au CDL ce jour :

*** Membres sur contrat :**

Ces personnes sont rattachées à des projets pilotés par des membres du laboratoire (projets sur lesquels des post-doctorants ou des ingénieurs d'études viennent travailler).

- Pierre Wokuri était docteur à Arènes et arrive en tant que post-Doc sur le projet Kappa, programme de recherche sur l'autonomie avec une approche comparative, européenne et historique (piloté par Gaël Coron et Gildas Brégain)
- Sabine Baudont est post-doctorat à l'EHESP également sur le projet Kappa.
- Raphael Furon (ingénieur d'études auprès de Karine Gallopel-Morvan depuis avril). Il a un master 2 en marketing et travaille sur un projet autour de l'évaluation du Campus sans tabac jusqu'à au moins juin 2025 financé par l'institut du cancer.
- Lou Philippe (ingénieure d'études auprès de Karine Gallopel-Morvan depuis janvier 2024 jusqu'en déc. 2025). Elle a un master 2 politique publique prévention. Elle travaille en ce moment sur l'implication des leaders d'opinion dans le développement des campus sans tabac en Bretagne. C'est un projet financé par l'ARS

Le rattachement au laboratoire (UMR) d'une personne en CDD se justifie pour qu'il y ait une prise en charge (aide financière) par exemple pour publier un article ou participer à un congrès. Ceci inclut l'équipe 4 RSMS qui a un financement INSERM mais dépend de l'UMR pour valider l'arrivée de nouveaux membres (base RESEDA CNRS).

→ il serait peut-être intéressant que le lien soit fait avec le BAC recherche EHESP, et que l'on mette en place un circuit plus institutionnalisé afin que l'information des recrutements sur projets arrive plus rapidement au secrétariat du labo.

→ le résultat des votes est favorable pour toutes les demandes.

Le conseil d'unité est informé que Melissa Mialon quitte l'équipe RSMS pour des raisons de mésentente et est en attente d'une nouvelle affectation dans une autre unité.

→ cette évolution concerne également la doctorante et les ingénieurs de la chaire, selon une chronologie à fixer (hiver 2024/printemps 2025)

2/ Demandes de rattachement en tant qu'associés

Nouveaux associés

Pierre Nocerino et CR CNRS, (UMR LIER-FYT) en sociologie. Il a été recruté très récemment et Arènes avait soutenu son dossier durant la campagne de concours car il avait envisagé de venir au labo. Ses thématique, ses sujets, ses intérêts, voir son positionnement géographique le rapproche de notre UMR.

Il a fait sa thèse autour de la question de la bande dessinée en sociologie. Thèse qui mobilise la bande dessinée comme outil et méthode sociologique. Un rapprochement serait peut-être envisageable avec les méthodes mixtes, et la forme d'ethnographie qu'il pratique avec le dessin, étant lui-même dessinateur de bande dessinée. Il travaille aussi sur les mobilisations professionnelles dans certains milieux, notamment la bande dessinée, mais aussi dans des professions liées à la santé et d'autres acteurs → plutôt axe 2.

Maël Goumri, postdoc (CERMES3) en Sociologie des sciences, travaillant sur un PEPR Hydrogène

Hélène Nicolas, MCF en sociologie et anthropologie du genre à l'Université Paris8. Elle a pris lien avec Estelle Delaine, Emilie Biland et Bleuwenn Lechaux. Elle travaille sur les parents d'enfants trans et non binaire, les questions de santé autour de l'accompagnement de ces mineurs par des éducateurs, médecins, psychiatres et professionnelle de l'enfance.

Irène Berthonnet, Rennes 2 en socio-économie. Elle est une des co-responsables d'un groupe transversal avec Estelle Delaine et Déborah Ridet et déjà venue plusieurs fois au séminaire du groupe GENRE (GARAGES)

→ **le résultat des votes est favorable pour toutes les demandes.**

Renouvellement des associés de plus de 3 ans

Pour rappel, le 12 juillet, 61 personnes qui étaient dans la liste de diffusions des associés depuis plus de 3 ans ont été relancées (réponse souhaitée le 15 septembre) – Plusieurs relances ont été réalisées.

À l'instant T :

- 19 n'ont pas répondu → à supprimer
- 24 demandes de renouvellement dont 19 CV + LM reçue
- 2 à garder car actuellement ingénieurs à EHESP
- 16 suppressions (6 réponses NON + 9 mails en erreur)

Toutes ces demandes ont fait l'objet d'un vote via Balotilo – 16 votants

→ **le conseil a validé la liste « renouvellements/suppressions »**

3/ Demandes de financement

Aide à la publication :

Soutiens à la parution de livres qui peuvent être partagés par plusieurs labo.

- Christine Guionnet et Bleuwenn Lechaux « Rapports ordinaires au genre », PUS pour 3000 euros
- Gildas Brégain, "Une histoire des handicaps à travers les siècles" (avec Ninon Dubourg et Fabrice Bertin, 3500 €)

→ **Résultat du vote est favorable pour ces 2 demandes**

Terrain de recherche doctorale (+ de 800 euros) :

Pour rappel : la règle du labo est que toute demande supérieure à 800€ est soumise à l'avis du conseil d'unité sur présentation d'une prévision budgétaire. Le reste (somme inférieure) relève d'une décision du directoire.

- Maïa Bouatouch Legrand, Egypte, janvier 2025 à juillet 2025, 1 600 €
- Veni D'Lheyns Otto Got, Congo, décembre 2024, 1 300 €

Au précédent conseil une demande de subvention de terrain de Veni D'Lheyns Otto avait été reportée en attendant d'éclaircir la situation due au détachement de sa directrice de thèse.

L'employeur de sa directrice ne la compte plus dans ses effectifs pendant toute la durée du détachement. La volonté du conseil est de ne pas faire porter sur le doctorant la situation de sa directrice. Sachant que dans ce cas concret, Veni D'Lheyns n'est pas sous contrat doctoral. Comment garantir des conditions matérielles de travail au collègue ?

On rappelle la règle établie dans le laboratoire : l'inscription des doctorants est acceptée sous condition de financement. Pour le cas de Veni D'Lheyns, sa directrice fait porter au doctorant la charge de trouver un financement

→ cette situation créera un précédent : une réflexion est à mener sur les directions de thèse et leur rattachement au labo.

Suite à un entretien avec sa directrice, Veni D'Lheyns a été informé qu'elle reviendrait en 2026 à l'IEP. Veni D'Lheyns explique qu'il recherche des sources de financement. Il devrait être normalement financé par une organisation internationale. En parallèle des demandes auprès de fondations ont été formulées.

→ l'avis du conseil d'unité est positif pour ces 2 demandes.

Néanmoins, des éléments de situation de Maïa Bouatouch (avec le CEDEJ) sont à éclaircir et la décision de la direction est de ne pas financer cette mission.

Traduction :

- Bleuwenn Lechaux et Alice Laurent-Camena, pour « Gender-Based Violence in Arts and Culture. Perspectives on Education and Work », Proof-reading de deux chapitres 1000 €)

→ le oui l'emporte également pour cette demande

Nouvelles formes de soutiens ? Ces sujets sont évoqués pour préparer un vote ultérieur

- A propos d'une allocation d'installation aux MCF nouvellement recrutés (évoquée par un service d'UnivRen). Il faut faire la distinction entre :
 - Une prime d'installation qui est octroyé par l'employeur quand la nouvelle personne recrutée est **amenée à déménager** pour la prise de fonction de ce nouvel emploi.
 - Une allocation d'installation qui est pour Rennes 1 assez théorique, puisqu'elle est déjà incluse dans la dotation donnée à l'UMR, à charge à celle-ci de décider ses modalités...
 - Un dispositif d'allocation d'installation scientifique est proposé par Rennes Métropole (AIS) visant à faciliter l'accueil, l'installation et le démarrage des travaux de recherche de chercheurs recrutés depuis moins de trois ans dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche localisé sur le territoire de Rennes Métropole (<https://metropole.rennes.fr/les-aides-la-recherche>)

→ Concernant l'allocation d'installation à la charge du laboratoire, une aide ponctuelle pourra être accordée au cas par cas pour les membres Rennes 1

- Proposition de prise en charge des participations à des congrès sans communication (doctorant 1ere année)

Le principe dans le laboratoire est de financer uniquement lorsqu'il y a un travail de communication, diffusion, valorisation, présentation d'un poster et non juste pour participer (principe d'ailleurs valant pour les membres statutaires).

Différents arguments sont échangés . Contre : il semble nécessaire de présenter a minima quelque chose si on veut se faire connaître (faire du réseau), il faut s'exprimer pour que les gens viennent vers nous, ça fait partie de l'apprentissage du chercheur que de présenter devant ses pairs. source de dissipation d'aller dès le début de la thèse Pour : être auditeur simple peut également permettre de se familiariser avec certains codes ; intéressant d'aller voir ce qui se dit sur la thématique ; créer un réseau pour constituer son CSI.

→ **Pas de décision sur ce point.**

- Abonnements transports en cas de voyages multiple

Dans le cas où l'agent voyage beaucoup. A partir de combien de voyage l'abonnement est intéressant.

→ **L'abonnement est autorisé par les tutelles (on vérifiera si toutes les tutelles). Le laboratoire pourra prendre en charge sur présentation d'un comparatif entre billet au tarif avec abonnement et sans abonnement et une estimation annuelle des déplacements.**

4/ Politique de décarbonation et DDRS (Développement durable et Responsabilité sociale) du laboratoire

La politique de déplacement internationaux de l'unité en lien avec le bilan carbone est demandée par certains financeurs comme Rennes métropole, la région, collège doctoral de Bretagne.

→ **On peut citer notre fiche « Aide aux missions » (UMR) : « Dans un souci de réduction de son empreinte écologique, le laboratoire adopte une politique de limitation stricte des déplacements par transport aérien, en particulier pour les communications simples lors de congrès ou de conférences »**

Université de Rennes, Rennes2, CNRS et EHESP demandent à ce qu'il y ait des actions, des politiques, des réflexions sur ces questions.

Une proposition émane des doctorant.e.s pour limiter l'empreinte carbone et suivre l'évolution des modes de vie : faire du menu végétarien le menu par défaut aux buffets des événements labos. Il sera toutefois possible de demander une option « menu carné »

→ **Avis favorable du Conseil de laboratoire pour des menus végétariens par défaut**

Il faudrait finaliser le bilan carbone : on a besoin de volontaires .Le Directeur d'UMR (DU) est référencé comme délégué DDRS pour le labo. Mais il est compliqué pour un DU de remplir cette mission convenablement par manque de temps. Dans certains labo ce rôle est assuré par un groupe

→ **l'appel sera relancé régulièrement pour monter ce groupe « bilan carbone / DDRS »**

5/ Charte des doctorant.e.s ;

Ce dossier ouvert il y a presque un an a été beaucoup discuté. On rappelle qu'il s'agit d'une chartre permettant de donner des orientations, fixer quelques principes qui peuvent servir de guide. L'idée est de l'officialiser, mais une question restait à revoir (dans sa formulation) celle de la prise en charge des docteurs du laboratoire Arènes : comment garder des liens, quel est le statut ? Un sondage a été réalisé auprès de plusieurs laboratoires (CLERSE, IRIS, CERAPS etc...) afin de connaître les pratiques existantes. Nous devons définir le montant qui peut être attribué en soutien aux docteurs sans postes et la durée du statut.

La question est : après la thèse, est ce que les jeunes docteurs pourraient être « docteur associés » pour une durée limitée leur permettant d'avoir accès à des espaces de travail, bénéficier de certaines ressources matérielles, des aides pour certains déplacements comme les participations aux colloques valorisant la thèse réalisée à Arènes, et pas seulement pour les déplacements dans le cadre d'auditions aux concours (situation actuelle)

Une membre souligne qu'il ne faut pas penser que tous les docteurs sont dans une situation précaire et éviter de créer une sinistrose auprès des doctorant.e.s au labo. L'insertion direct après la thèse semble plus facile pour certaine thématique (SVS).

D'autres participants doctorant rappellent qu'il faut tenir compte du fait que l'indemnité chômage est souvent le financement de la fin de thèse et le docteur est ensuite au RSA.

Comment le laboratoire peut il aider concrètement les jeunes docteurs en situation compliquée sur le modèle des pratiques qui existent déjà dans d'autres laboratoires. ? Quelles seraient les mentions à introduire dans la charte en attendant le RI du labo ?

→ il est nécessaire de définir les principes généraux de l'aide aux docteurs d'Arènes, ce qui sera fait dans la Charte, pour intégration dans le Règlement intérieur (RI),

Quelques éléments : concernant la demande d'accès au bureaux partagés : les bureaux sont des ressources rares et la priorité est donnée aux membres de l'unité , mais le principe d'un accès doit être affirmé. Attention toutefois à ne pas oublier les aspects de sécurité au travail et d'assurances . On rappelle que des conventions de sites sont signés entre établissements et que ce qui est faisable par endroits ne l'est pas forcément dans d'autres.

Le statut associé n'est pas un statut reconnu par nos tutelles, c'est d'ailleurs pour cela que les RI des UMR ne sont pas signés quand cette mention apparaît (informations remontées des UMR de la DR17). Les personnes « étrangères » à l'établissement ne sont pas assurées. La responsabilité du DU est alors engagée en cas d'accident sur le lieu de travail.

→ Dans le souci de respecter les règles de nos établissements, il faudra établir des conventions d'accueil au cas par cas pour les docteur.e.s qui en font la demande par site

→ Le conseil d'unité a approuvé la Charte des doctorant.e.s et docteur.e.s d'Arènes dans la version discutée en AG avec mention d'un nouveau statut « Docteur.e. d'Arènes » attribué pour 4 ans et des modalités de soutiens discutées en Conseil de laboratoire

Vote Conseil de laboratoire Arènes octobre 2024

Fin du vote : mercredi 16 octobre 2024 à 22h00

Électeurs inscrits : 18

Participation : **89%** (16 votes exprimés)

Évènements »

Résultats

Traces des votes exprimés

Rattachement d'Alicia JACQUOT (MCF Rennes 1) en tant que Membre

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 15

Non : 0

Ne se prononce pas : 1

Rattachement de Jeanne TOUTOUS (MCF Rennes 1) en tant que Membre

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 16

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

Validation des rattachements sur contrat (Pierre Wokuri, Sabine Baudont, Raphael Furon, Philippe Lou).

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 15

Non : 0

Ne se prononce pas : 1

Rattachement en tant qu' associé de Pierre Nocerino, CR CNRS en sociologie (UMR LIER-FYT)

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 13

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

Rattachement en tant qu' associé de Maël Goumri, postdoc sur un PEPR Hydrogène

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 14

Non : 0

Ne se prononce pas : 2

Rattachement en tant qu' associé d'Hélène Nicolas , MCF en sociologie et anthropologie du genre à l'Université Paris8

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 14

Non : 0

Ne se prononce pas : 2

Rattachement en tant qu' associé d'Irène Berthonnet Rennes 2 (GARAGES)

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 13

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

Validation du tableau de renouvellement des associé.e.s (24 demandes de renouvellement, 34 suppressions)

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 13

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

Aide à la publication (C. Guionnet et B Lechaux « Rapports ordinaires au genre », PUS / 3000 euros)

Le « **oui** » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 13

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

Aide à la publication (Gildas Brégain, "Une histoire des handicaps à travers les siècles" avec Ninon Dubourg et Fabrice Bertin, 3 500 €)

Le « **oui** » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 12

Non : 0

Ne se prononce pas : 4

Aide à la publication (Gildas Brégain, "Une histoire des handicaps à travers les siècles" avec Ninon Dubourg et Fabrice Bertin, 3 500 €)

Le « **oui** » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 11

Non : 0

Ne se prononce pas : 5

Aide à traduction (B Lechaux et A Laurent-Camena, pour « Gender-Based Violence in Arts and Culture. Perspectives on Education and Work », Proof-reading de deux chapitres 1000 €)

Le « **oui** » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 13

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

Approbation de la Charte des doctorant.e.s et docteur.e.s d'Arènes dans la version discutée en AG avec mention d'un nouveau statut « Docteur.e. d'Arènes » attribué pour 4 ans et des modalités de soutiens discutées en Conseil de laboratoire.

Le « **oui** » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 12

Non : 0

Ne se prononce pas : 4

Proposition d'établir des menus végétariens par défaut aux buffets d'Arènes (réduction de l'empreinte carbone)

Le « **oui** » (93%) l'emporte sur le « non » (7%).

Nombres de voix :

Oui : 14

Non : 1

Ne se prononce pas : 1

Financement de terrain de recherche doctoral pour Venni OTTO (Congo) 1600 euros

Le « **oui** » (80%) l'emporte sur le « non » (20%).

Nombres de voix :

Oui : 8

Non : 2

Ne se prononce pas : 6

Financement de terrain de recherche doctoral pour Maia BOUATOUCH (Egypte) 1600 euros

Le « **oui** » (75%) l'emporte sur le « non » (25%).

Nombres de voix :

Oui : 9

Non : 3

Ne se prononce pas : 4

Rattachement de Fanny JAFFRES (EHESP) en tant que Membre

Le « **oui** » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 12

Non : 0

Ne se prononce pas : 4

Conseil de laboratoire Arènes

15 octobre 2024



Ordre du jour

- Informations sur l'actualité scientifique du laboratoire
- Demandes de rattachement membres, membres sur contrat, associés
- Renouvellement des associé.e.s
- Financements (aide à la publication, traduction, terrains doctorants)
- Discussion sur le principe de nouveaux soutiens (aide à l'installation ; participations à des congrès abonnements transports)
- Politique DDRS (Développement durable et Responsabilité sociale) du laboratoire : menus végétariens par défaut
- Charte des doctorant.E.s et docteur.e.s d'Arènes
- Questions diverses

Demandes de rattachement

Rattachement en tant que membres

Alicia Jacquot, MCF, IUT Rennes, Carrières Sociales

Jeanne Toutous, MCF, IUT Lannion, Infocom

Fanny Jaffrès, Ingénieur, EHESP

Membres sur contrat

Pierre Wokuri

Sabine Baudont (post-doctorats à l'EHESP sur le projet Kappa, G. Coron, G Brégain)

Raphael Furon

Philippe Lou (ingénieur.es d'études auprès de Karine Gallopel-Morvan).

Nouveaux associés

Pierre Nocerino (CR CNRS, LIER-FYT) en sociologie

Maël Goumri, postdoc sur un PEPR Hydrogène

Hélène Nicolas, MCF en sociologie et anthropologie du genre à l'Université Paris8

Irène Berthonnet, Rennes 2 en socio-économie

Demandes de renouvellement des associé.e.s

Associés à retirer de la liste

BAURES	Estelle
BELLANGER	Martine
BOURGUEIL	Yann
BOURGUIGNON	Abigail
DESOUCHES	Olivier
HEAS	Stéphane
HOURCADE	Renaud
LE BERRE	Sylvain
LE TRIVIDIC HARRACHE	Lila
MOREL	Sylvie
POMMIER	Jeanine
QUERNEZ	Emmanuel
ROCHE	Régine
SHERLAW	William
SILORET	Martin
STIMEC	Arnaud
ARNAUD	Lionel
BATARDY	Christophe
CATUHE	Alexis
CHAUVEL	Jeanne
COMBES	Simon Jean-Baptiste
COMER	Clémentine
GIRAUDON	Camille
GOMES SILVA	Tauana Olivia
HÉNAFF	Gaël
LASFAR	Amina
LE GLASS	Louis-François
MARTIN	Céline
MORVAN-SMITH	Soraya
POTIN	Émilie
RENOU	Gildas
RUELLAN	Denis
THOMASSIAN	Marlène
WALLI	Mathias

Associés à renouveler pour 3 ans

BARREYRE	Jean-Yves
BAUDONT	Sabine
BILAND-CURINIER	Émilie
CUCCOLI	Rosarita
DARRÉ	Alain
GODEAU	Emmanuelle
HBILA	Chafik
JAFFRES	Fanny
JOURDAIN	Alain
KELLER	Catherine
KERNALEGENN	Tudi
LE GRAND	Éric
LEFEBVRE	Bertrand
MATERA	Giovanni
MOALIC-MINNAERT	Maëlle
MUELLER	Judith
PALA	Carlo
PICARD	Alice
POISSON	Fransez
SCHWEYER	Xavier-François
SICOTTE	Claude
SOUCHARD	Nadine
SUN	Jian Geng
TREILLE	Éric

Demandes de financement

Aide a la publication

- Christine Guionnet et Bleuwenn Lechaux « Rapports ordinaires au genre », PUS / 3000 euros)
- Gildas Brégain, "Une histoire des handicaps à travers les siècles" (avec Ninon Dubourg et Fabrice Bertin, 3 500 €)

Terrain de recherche doctorale (>800 euros)

- Maïa Bouatouch Legrand, Egypte, janvier 2025 à juillet 2025, 1600 €)
- Venni OTTO GOT, Congo, décembre 2024, 1600 €

Traduction

- Bleuwenn Lechaux et Alice Laurent-Camena, pour « Gender-Based Violence in Arts and Culture. Perspectives on Education and Work », Proof-reading de deux chapitres 1000 €) ;

Nouvelles formes de soutiens ? A discuter (vote à préparer)

- Allocation d'aide aux nouveaux MCF (R1)
- Prise en charge des participations à des congrès sans communication (doctorant 1er année)
- Abonnements transports en cas de voyages multiples

Politique DDRS (Développement durable et Responsabilité sociale) du laboratoire

- Affichage nécessaire d'une politique de déplacements internationaux (demande de financeurs)
 - Fiche « Aide aux missions » (UMR) :
« Dans un souci de réduction de son empreinte écologique, le laboratoire adopte une politique de limitation stricte des déplacements par transport aérien, en particulier pour les communications simples lors de congrès ou de conférences »
- Proposition : menus végétariens par défaut aux buffets
- Bilan carbone à finaliser : volontaires ?

Octobre 2024

1. UMR Triangle :

Les docteurs du labo restent rattachés 5 ans et bénéficient des droits communs (différents des chercheurs associés). Cf. l'extrait de règlement intérieur suivant :

Article 2. Docteur.esses Est « docteur.esse du laboratoire » toute personne ayant soutenu sa thèse au laboratoire dans les cinq ans qui précèdent et qui ne bénéficie pas d'un statut de permanent.e dans un autre laboratoire. Ces personnes sont considérées comme membres du laboratoire de plein droit et bénéficient de la même enveloppe personnelle et des mêmes droits pour couvrir leurs frais de recherche que les titulaires, dans la limite de cinq années après leur soutenance. ». **Article 3.**

ATER

Les ATER en poste dans une des tutelles de Triangle sont des membres du laboratoire le temps de leur contrat et bénéficient de l'enveloppe de 1 000 euros par an.

2. UMR CERAPS (cf. document joint)

5 ans de rattachement pour les docteurs : financement des déplacements pour auditions ; colloques ou autres manifestations scientifiques. Ils et elles peuvent demander à avoir accès à un poste de travail (éventuellement partagé, et sous réserve de place...).

3. UMR CLERSE

Les deux années qui suivent, mêmes conditions que les doctorant-es. C'est-à-dire : 1000€ par an pour des déplacements scientifiques, inscription dans un axe du labo, accès aux séminaires et activités scientifiques du labo. Pour les bureaux, l'accès est conditionné à la place. Par ailleurs, le CLERSE ne finance pas les frais de déplacement pour les auditions de ses jeunes docteur-es qui seraient en poste ailleurs (ATER, post doc ou autre).

4. UMR IRIS (cf. document joint)

A l'IRIS, c'est 4 ans, mais pas de soutien financier pour participation à des colloques et le soutien aux auditions est visiblement plutôt dédié aux ATER et post doc accueillis (cf. livret d'accueil, p.12 et 18) - mais une doctorante du labo nous dit que l'Iris a déjà financé les frais d'audition de ses docteur-es sans poste.

NB : « TOUTES les actions soutenues par l'IRIS doivent faire l'objet d'un bref compte-rendu (1 à 2 pages) envoyé »

5. LIER-FYI (ex GSPM)

Statut (récent) de « Docteur de LIER » pendant 4 ans (sauf en cas de contrat ou d'emploi ailleurs) sur demande ; accès à l'enveloppe de 250 euros / an accordée aux docteur.e.s

6- CURAPP

« crédits annuels (300 euros) à disposition des chercheur-es, enseignant-es-chercheur-es, doctorant-es., docteur-es sans poste jusqu'à n+4 ans après la thèse » jusqu'à 900 euros sous réserve d'un avis favorable du conseil d'unité (usage des crédits sur 3 ans) [NB : budget UMR 110 k€]